

Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal
Division des grands parcs métropolitains
Bureau du Mont-Royal
801, rue Brennan
Montréal (Québec) H3C 0G4
No de téléphone : 514 868-4938

Le 21 septembre 2018

Par courriel

Mme Élise Naud
Secrétaire de la commission
Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe, Bureau 114
Montréal (Québec) H3A 1X6

Objet : Consultation publique sur les voies d'accès au mont Royal : documents demandés (5)

Madame,

Cette lettre fait suite à votre lettre du 6 septembre 2018. La commission souhaite être informée des travaux requis pour la complétion du chemin de ceinture du mont Royal, un projet ayant fait l'objet d'une consultation publique par l'Office de consultation publique de Montréal en 2008. À cet effet, la commission souhaite connaître l'état d'avancement 1) du chemin de ceinture, 2) des sentiers de traverse, 3) du projet de passerelle pour piétons qui doit enjamber la voie Camillien-Houde près du boulevard Mont-Royal et 4) du projet de réaménagement de l'échangeur routier à l'angle des chemins Remembrance et de la Côte-des-Neiges. Il me fait plaisir de vous transmettre les réponses à ces questions.

1) Le chemin de ceinture

Ce chemin polyvalent (accessible aux piétons et aux cyclistes), d'une longueur totale de 10,8 km, est composé de 6 tronçons ayant été réalisés en plusieurs phases. Il est complété à près de 90 % et est accessible à la population. Deux sections demeurent à réaliser pour finaliser le projet. Elles se situent à deux portes d'entrée majeures du parc du Mont-Royal, soit dans le secteur de l'intersection des chemins Côte-des-Neiges et Remembrance (section de 0,5 km) et dans le secteur de l'intersection de l'avenue Mont-Royal et la voie Camillien-Houde (section de 0,6 km incluant la passerelle dont il est question plus loin).

2) Les sentiers de traverse

Le projet Escapes découvertes, réalisé dans le cadre du 375^e anniversaire de Montréal, vise l'accessibilité et la découverte du site patrimonial du Mont-Royal. Il comprend la mise en valeur de chemins de traverse situés à l'intérieur de la propriété du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges et identifiés dans l'Accord de développement convenu entre la Ville de Montréal et la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame de Montréal en 2004-2005. La Ville s'est engagée à les formaliser en y installant une signalisation appropriée. La réflexion se poursuit sur la meilleure façon de réaliser cette signalisation dans le cimetière.

3) La passerelle pour piétons qui doit enjamber la voie Camillien-Houde près du boulevard du Mont-Royal

La planification de cette passerelle et des aménagements à ses abords est intégrée à une démarche couvrant un plus vaste territoire, portant sur l'accessibilité au mont Royal. Cette planification évoluera en fonction du projet pilote sur le retrait du transit pour les véhicules particuliers sur la voie Camillien-Houde et le chemin Remembrance (en cours) et du réaménagement des intersections du flanc est du mont Royal (à venir).

4) Le réaménagement de l'échangeur routier à l'angle des chemins Remembrance et de la Côte-des-Neiges

Un avant-projet est en cours d'élaboration pour cette intersection. Il sera par la suite présenté aux instances municipales pour approbation.

Espérant le tout à votre entière satisfaction,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Savignac', with a long horizontal stroke extending to the right.

Pierre-Paul Savignac
Chef de division